

MODALITES OPERATION DU 15 MARS AU 30 AVRIL 2018
Améliorez la productivité de vos chantiers

Pourront bénéficier des remboursements suivants :

- Jusqu'à 30€ TTC par pneu neuf MICHELIN X® WORKS™ et MICHELIN gamme PORTE ENGINs,
- Jusqu'à 50€ TTC par pneu neuf MICHELIN gamme COMPACT LINE,
- Jusqu'à 180€ TTC par pneu neuf et MICHELIN X® HA2™

Les factures d'achat d'au moins 1 pneu* MICHELIN neuf, émises par le revendeur pneumatiques en France métropolitaine, Corse incluse, entre le 15/03/2018 et le 30/04/2018 inclus.

Sont acceptées pour remboursement les factures d'achat et factures pro-forma. Les bons de commandes ou bons de livraison ne sont pas acceptés.

Les demandes de remboursement peuvent contenir plusieurs factures d'achat. Le remboursement sera effectué dans un délai de 5 à 6 semaines à compter de l'envoi du dossier complet.

Date limite de participation 30/06/2018 sur le site myaccount.michelin.eu/fr

Offre non cumulable avec d'autres offres en cours.

Les coordonnées des demandeurs seront traitées conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la Loi du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Cette opération n'est pas cumulable avec les autres opérations MICHELIN en cours.

Chaque demandeur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition ou de suppression des informations le concernant, qui pourra être exercé par demande écrite auprès de la société :

Manufacture Française des Pneumatiques Michelin

Direction commerciale Poids Lourd France - Z.I. Le Brézet - rue Cugnot

63040 Clermont-Ferrand - Cedex 9

**Liste des pneus disponible dans la FAQ OPERATION DU 15 MARS AU 30 AVRIL 2018*

